

**Distribution :**

*Association Cité de l'énergie*

- Comité
- Communes membres
- Organisations membres
- Membres individuels
- Personnes juridiques membres

*Pour information :*

- Commissions / comités Association Cité de l'énergie
- Responsables SuisseEnergie pour les communes
- Section bâtiments, OFEN
- Autres participant(e)s

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association Cité de l'énergie®  
du 21 mai 2019, Egnach**

Liestal, le 13 juin 2019

**Date et lieu :**

**Mardi 21 mai 2019, partie statutaire : 10h30 – 11h30, visites l'après-midi**

**--> Egnach, salle polyvalente Rietzelg ; environ 120 participants (hors excursions)**

**Ordre du jour**

1.	Salutations	2
2.	Points statutaires	3
a)	Procès-verbal de l'AG 2018	3
b)	Rapport d'activité 2018, perspectives	4
c)	Modification des statuts	6
d)	Comptes 2018	6
e)	Budget 2019, pour information	6
f)	Election de renouvellement du comité	7
g)	Election de l'organe de révision	7
h)	Départs	8
i)	Proposition des membres	8
j)	Divers	8
3.	Le défi lié aux changements climatiques	8

**Annexes :** 1) Liste des participants (matin et après-midi)  
2) Présentation de la partie statutaire

*Les présentations des intervenants du séminaire se trouvent sur  
<http://www.citedelenergie.ch/nc/fr/actuel/detail/article/les-30-ans-dune-utopie-qui-fonctionne/>*

## Ordre du jour

### **1. Salutations**

La Présidente de l'Association Cité de l'énergie, Barbara Schwickert, souhaite la bienvenue aux participant.e.s, en particulier aux représentant.e.s des communes, des villes et des cantons, de l'Association des Communes Suisses et de l'Union des Villes Suisses, à M. Turi Schallenberg, Président du Grand Conseil de Thurgovie, à M. Urs Meuli, de l'OFEN.

Elle salue également les acteurs du programme Cité de l'énergie, notamment les conseillers.ères et auditeurs.trices, les membres de la commission du label, les représentant.e.s de SuisseEnergie pour les communes, ainsi que les organisations partenaires. Elle précise qu'il y a environ 120 participant.e.s, représentant environ 60 Cités de l'énergie membres de l'Association.

Elle précise qu'un podium aura lieu au terme de la partie statutaire, avec notamment la participation de M. Stephan Tobler, Vice-président de l'Association Cité de l'énergie, et Président de la commune-hôte du jour, Egnach.

#### **Le mot de bienvenue de la Commune d'Egnach**

M. Stephan Tobler, Vice-président de l'Association Cité de l'énergie, et Président de la commune-hôte, souhaite la bienvenue aux participant.e.s dans « sa » commune d'Egnach. Il présente sa commune, une commune thurgovienne rurale typique de 4'700 habitants (+un nid de cigogne !). Il présente ses paysages, et les enjeux liés à l'énergie et à la mobilité, ainsi que ses activités économiques, en particuliers liés aux vergers et au tourisme. Egnach a été labellisée Cité de l'énergie avec 66% en 2016. Il présente quelques projets particuliers, dans des domaines très larges, structurés sur la base d'un plan directeur de l'énergie, comme p. ex. un réseau de chauffage à distance, des panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments publics, des mesures de mobilité, l'épuration des eaux, la lutte contre les micro-plastiques, etc.

#### **Salutation du canton de Thurgovie**

M. Turi Schallenberg, Président du Grand Conseil du canton de Thurgovie, souhaite la bienvenue aux participant.e.s. Il les remercie de ne pas faire que de parler de climat, mais aussi d'agir! Il se réjouit du développement important du Programme Cité de l'énergie.

M. Schallenberg précise que le canton a mis en place une large palette de mesures d'incitations, et en assure la continuité sur le long terme: conseillers, soutiens financiers à divers objets, dont les derniers portent notamment sur la mobilité électrique. Mais une politique énergie/climat ne peut être menée à bien qu'avec la participation des différents acteurs du territoire: citoyen.ne.s, entreprises, et bien sûr, les communes. Il souhaite une bonne AG à tous les participant.e.s, ainsi que des discussions fructueuses.

#### **Salutations de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN)**

M. Urs Meuli, spécialiste des villes et des communes, précise que l'OFEN poursuit son engagement vis-à-vis des collectivités. Il soutient le Programme SuisseEnergie depuis plus de 30 ans, et travaille à la mise en place de la stratégie 2021-2030. Celle-ci sera présentée début juin, et suivie d'une phase de consultation. De nouveaux thèmes seront introduits, ainsi que des soutiens ciblés sur diverses mesures, ainsi que sur divers programmes spécifiques, comme Sites à 2000 W, Smart City, etc.

L'évolution du Programme Cité de l'énergie a fait l'objet de consultations intensives. Des adaptations seront apportées, dans la continuité du fonctionnement actuel. L'OFEN continuera à s'appuyer sur le réseau des Cités de l'énergie, en renforçant certains thèmes d'actualité. Il se réjouit du dynamisme des collectivités, qui sera soutenu. Il souhaite un plein succès à l'Association et à ses activités.

Ordre du jour

## **2. Points statutaires**

L'invitation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale (AG) ont été transmis dans les délais (statutairement 20 jours avant l'AG), avec le rapport annuel, les comptes et le rapport de révision 2018, ainsi que le budget 2019. Conformément aux statuts, l'AG est donc habilitée à prendre les décisions de sa compétence.

La Présidente précise que, pour les différents objets en votation, les voix seront comptées si le vote à main levée ne permet pas de dégager de majorité claire. Le cas échéant, il est proposé que les deux ambassadeurs Ursula Stämmer et Ruedi Baumann décomptent les voix.

La présentation de la partie statutaire est disponible en **annexe 2**.

*://: La nomination des scrutateurs est acceptée à l'unanimité des votant.e.s sans abstention.*

### **a) Procès-verbal de l'AG 2018**

Le procès-verbal de l'AG 2018 a été joint à l'invitation. La Présidente le met en discussion. La parole n'est pas demandée.

*://: Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2018 est accepté à l'unanimité des votant.e.s sans abstention, avec remerciements au secrétariat pour sa rédaction.*

## Ordre du jour

### b) Rapport d'activité 2018, perspectives

La Présidente précise que le rapport d'activité annuel fournit une vision globale des activités de l'association. Il a été mis à disposition avec l'invitation à l'AG. Elle en présente certains points particuliers:

- Poursuite des activités du Comité, qui a enregistré deux départs pour des raisons de changements d'activités professionnelles, Bruno Bébié et Reto Lindegger, qui sont remerciés chaleureusement de leur engagement. Axes de travail principaux du comité et de la direction: poursuite de l'élaboration de la stratégie 2021-2030, poursuite du développement des critères d'évaluation pour le label, poursuite de la collaboration avec l'OFEV sur les aspects de politique climatique, coopérations et collaborations internationales, en particulier avec l'Association eea.
- Commission du label : 16 nouvelles certifications et 56 renouvellements Cité de l'énergie, 3 certifications et 12 recertifications Gold.
- Pilote pour les Villes labellisées de longue date. 2 villes pilotes Gold (Lausanne, Bâle). Objectif : optimisation de la procédure d'audit, en vue d'assurer la valeur ajoutée du label pour les villes selon leurs besoins. D'ici fin 2020, ces développements pourraient être élargies aux communes/villes labellisées Cité de l'énergie de longue date (approche par catégories de communes).
- Commission du label sites 2000-Watt (indépendante depuis 2016) 8 sites recertifiés, dont 6 « en développement », et 2 « en exploitation » (label décerné depuis 2017). Pour les sites « en transformation » : élaboration des bases de l'organisation des audits, premières certifications en avril 2019.
- Ambassadeurs Cité de l'énergie (chargés de la remise locales des labels), se réunissent 1 x / an. Un départ est relevé : Robert Horbaty, qui a été remercié lors du Social Event du soir précédent. Nouvelle ambassadrice : Brigitte Dufour. Bruno Bébié et Reto Lindegger deviennent ambassadeurs et sont vivement remerciés.
- Ecoles de l'énergie (groupe de travail en charge des critères et de l'octroi distinctions) : un groupe de travail a été créé pour la Suisse romande ; une nouvelle école a été distinguée : Mittelpunktschule MPS Schwyz.
- Commission d'accréditation (commission chargée de l'accréditation des conseillers Cité de l'énergie et Société à 2000 W) : 4 candidat.e.s, 8 candidat.e.s accepté.e.s comme conseiller.ères
- Le développement du label Cité de l'énergie se poursuit : au 31.12.2018, la présence de Cité de l'énergie est la suivante : 437 communes/villes cités de l'énergie (18 nouvelles), 48 Gold, 26 Sites S-2000 Watts, 6 écoles de l'énergie, 24 régions énergie. Membres de l'Association : 651, 2 retraits, 24 cantons avec des Cités de l'énergie.
- Collaborations internationales : engagement dans différents groupes de travail (qualité, développement), projets de diffusion en Colombie, Serbie, Ukraine, Tunisie. Projet CoME EASY: harmonisation des programmes / instruments avec d'autres Programmes énergie / climat au niveau européen, notamment la Convention des Maires.
- Avenir de l'Association Cité de l'énergie. Les principales lignes directrices pour l'avenir de l'Association, dans le contexte 2021-2030, sont les suivantes :
  - l'Association maintient son rôle de représentante de villes, communes et associations de communes qui s'engagent dans une démarche énergie / climat. Elle forme un réseau rassemblant ces communes/villes suisses.
  - la collaboration avec les partenaires actuels, en particulier l'OFEN et les cantons, forme une base important et sera poursuivie. D'autres partenariats seront mis en place selon leur intérêt

## Ordre du jour

- et les possibilités.
- Une tâche clé de l'Association est la qualité et le développement de l'« Instrument label Cité de l'énergie », de façon à assurer sa valeur ajoutée pour les communes/villes.
  - Vers un Centre de compétence. En plus du développement et de la mise en œuvre des labels Cité de l'énergie et eea-Gold, l'association prévoit de développer des prestations supplémentaires, sous forme modulaire, en vue d'aider les communes à atteindre leurs objectifs énergie/climat. Dans ce but, des programmes, prestations de services et produits seront proposés, en coordination avec les programmes de l'OFEN. Ils étaient jusqu'à ce jour offerts par ESfG. Les tâches du Centre de compétence pourront être :
    - développement d'autres « prix » ou « distinctions » pour des mesures particulières, dans le cadre du label Cité de l'énergie qui reste le seul label
    - adaptations de la procédure de labellisation pour les réaudits, en particulier pour les communes/villes labellisées de longue date
    - renforcement du rôle d'experts au sein du réseau des Cités de l'énergie, en vue de faciliter les échanges d'expériences entre les communes/villes labellisées
    - formation des conseillers Cité de l'énergie, en fonction des besoins
    - renforcement de la quantification de l'effet des mesures mises en œuvre par les communes/villes labellisées
  - Projets prioritaires 2019 - survol. Les projets ci-dessous découlent de la vision de l'évolution de l'association :
    - adaptation de la procédure de labellisation pour les réaudits pour les communes/villes labellisées de longue date Cité de l'énergie ou eea Gold
    - élaboration d'un chapitre supplémentaire, volontaire, sur l'adaptation aux changements climatiques (chap. 7)
    - renforcement de la quantification des effets des mesures mises en œuvre dans le catalogue
    - élaboration d'un cadre pour le renforcement de la collaboration avec les cantons
  - Etapes suivantes.
    - en cours : collecte d'idées pour l'évolution de l'offre, les partenariats et les possibilités financières
    - juin 2019 – août 2019: discussions avec l'OFEN sur la base de la stratégie du programme SuisseEnergie et de la stratégie 2021-2030 de l'Association
    - élaboration d'une feuille de route et d'un concept financier pour la mise en œuvre de la stratégie retenue
    - janvier 2021 : début du fonctionnement de la nouvelle structure

<p><i>://: Le rapport annuel 2018 de l'Association est accepté à l'unanimité des votant.e.s sans abstention avec remerciements aux rédacteurs.trices</i></p>
<p><b>c) Modification des statuts</b></p> <p>Une modification des statuts sur un point particulier est proposée. Elle découle notamment de l'application des règles de l'OMC sur les appels d'offre en lien avec les sites 2000W. Elle a été transmise avec l'invitation. La modification doit éviter l'obligation pour les porteurs de projets et les conseillers sites 2000W d'être membres de l'Association Cité de l'énergie.</p>
<p><i>://: La modification des statuts proposée est acceptée à l'unanimité des votant.e.s sans abstention.</i></p>
<p><b>d) Comptes 2018</b></p> <p>Maren Kornmann présente et commente les comptes et le bilan 2018, ainsi que les écarts par rapport au budget. Les écarts les plus importants sont liés au développement des activités de l'Association, notamment au niveau international. Ils ne présentent pas de conséquences significatives sur les comptes dans leur ensemble. L'implication du secrétariat est un peu plus importante que budgété en raison du nombre de ré-audits ainsi que de la mise en place de la stratégie 2021-2030.</p> <p>Avec un chiffre d'affaire de CHF 1'855'242.- (2017: CHF 1'711'080.-), les comptes 2018 sont équilibrés. Ils présentent un bénéfice de CHF 1'095.- (2017 : CHF 3'841.-).</p> <p>Cette présentation ne suscite pas de questions. L'OFEN est en particulier remercié de son soutien.</p> <p><i>Rapport de l'organe de révision 2018 / décharge au Comité</i></p> <p>L'organe de révision Tretor AG, à Liestal, représenté par M. Adrian Schaller, souligne qu'il n'a identifié aucun point problématique dans les comptes 2018, sur la base des documents examinés et par rapport aux normes en vigueur en Suisse. Il recommande donc leur acceptation, ainsi que l'acceptation de l'utilisation du bénéfice, et de donner décharge au Comité et à la Direction.</p> <p>Le réviseur des comptes est remercié pour son travail et ses commentaires.</p>
<p><i>://: Les comptes 2018 et l'utilisation du bénéfice, reporté sur l'exercice comptable 2019, sont acceptés à l'unanimité des votant.e.s, sans abstention.</i></p> <p><i>://: Décharge est donnée à la Direction et au Comité, acceptée à l'unanimité des votant.e.s, sans abstention.</i></p>
<p><b>e) Budget 2019, pour information</b></p> <p>La Présidente présente le budget 2019 pour information (transmis dans le rapport d'activité). Les principales adaptations par rapport au budget 2018 sont commentées.</p> <p>Avec des dépenses prévues de CHF 1'858'500.- et des recettes prévisibles de CHF 1'874'200.-, le budget 2019 devrait être équilibré (bénéfice budgété de CHF 15'700.-).</p> <p>Ce budget s'inscrit dans la continuité. Aucune provision n'est dissoute. Les cotisations 2019 restent inchangées.</p>
<p><i>://: L'Assemblée générale prend connaissance du budget 2019.</i></p>

**f) Election de renouvellement du comité**

La Présidente précise que les membres sont élus pour 2 ans, à compter de 2017. Elle présente les membres du Comité en place qui se représentent: Barbara Schwickert, Conseillère municipale la Ville de Bienne (exécutif), Présidente ; Stephan Tobler, Président de la commune d'Egnach (TG), Vice-président ; Ruth Bänziger, conseillère administrative (exécutif), ville d'Onex (GE) ; Georges Ohana, Délégué à l'énergie, Ville de Lausanne ; Urs Raschle, Conseiller communal (exécutif), Zug ; Martin Tschirren, Directeur suppléant de l'Union des Villes suisses.

Deux nouveaux candidats au Comité sont présentés :

- Mme Magdalena Meyer-Wiesmann: cheffe de projets à l'Association des communes suisses (aménagement du territoire, environnement, mobilité, sécurité)
- M. Marcus Diacon: Chef de l'Office de l'énergie, canton de Bâle-Ville

*://: Ces candidatures sont acceptée à l'unanimité des votant.e.s, sans abstention. Ils sont remerciés par acclamation.*

**g) Election de l'organe de révision**

La Présidente propose la reconduction de l'organe de révision, Tretor AG, Liestal, représenté par M. Adrian Schaller.

*://: La reconduction du rôle de réviseur à Tretor AG, Liestal, représenté par M. Adrian Schaller, est acceptée à l'unanimité des votant.e.s, sans abstention.*

#### h) Départs

Le Comité de l'Association enregistre les départs suivants :

- Reto Lindegger, qui a choisi de donner une nouvelle orientation à ses activités professionnelles. Un hommage lui est rendu par Urs Raschle, qui le remercie pour son engagement constructif sur la durée.
- Bruno Bébié, à qui Georges Ohana rend un hommage chaleureux. Il le remercie pour son engagement visionnaire, notamment en lien avec la société à 2000W. Il est difficile de lui dire au revoir, suite à ses nombreux apports à l'Association, et à sa participation à de nombreux groupes de travail, stratégique et/ou techniques. Esprit curieux, il le remercie d'avoir fait bénéficier l'Association de son expérience, et conclut « Bonne route Bruno » ! Bruno Bébié remercie la Présidente, en précisant que la dynamique de la famille Cité de l'énergie, dans les bons moments et dans les moments plus discutés, bénéficie à tous.

Par ailleurs, la Commission du label Cité de l'énergie enregistre 3 départs : Frank Ruede, Moritz Kulawik, et Christian Dürr. Ils sont remerciés chaleureusement de leur engagement.

#### i) Proposition des membres

Aucune demande écrite n'a été reçue de la part des membres (requis sous 3 semaines). La parole n'est pas demandée.

#### j) Divers

La Présidente demande si il y a des divers, ce qui n'est pas le cas.  
Elle informe que l'Assemblée générale 2020 aura lieu

**au Tessin, au mois de mai 2020 (date à préciser)**

Pour clore la partie statutaire de cette Assemblée générale 2019, elle remercie les participant.e.s de leur présence et leur engagement, ainsi que tous les partenaires de l'Association pour leur collaboration constructive, et en particulier la Commune d'Egnach et le canton de Thurgovie, pour leur accueil et leur soutien.

La séance est levée à 11h52.

### **3. Le défi lié aux changements climatiques**

#### **Mme Manuela Christen, resp. communication du programme Climat à l'OFEV**

Mme Manuela Christen présente l'engagement de l'OFEV pour le climat, en précisant les enjeux par la présentation d'un film illustrant les enjeux et les scénarios.

Elle précise que la pression de la société civile qui s'est concrétisée par des manifestations dans de nombreuses villes dans toute la Suisse démontre la sensibilité de la population à ce nouveau thème, qui devient un thème prioritaire de société suisse.

Elle présente la « Toolbox Adaptation aux changements climatiques » élaborée par l'OFEV. Cet instrument doit permettre de favoriser la sensibilisation des communes à leur marge de manœuvre en matière de



préparation aux changements climatique. Il découle notamment de la Loi sur le CO2.

Elle présente les bases du programme Climat mis en œuvre par l'OFEV, ainsi que ses priorités (notamment formation, conseil, information).

Elle précise qu'une collaboration a été mise en place avec l'Association Cité de l'énergie depuis 2017.

Elle présente les manifestations réalisées et prévues, ainsi que le Guide Espaces verts et ouverts, publié récemment, ainsi que les Bons exemples en cours d'élaboration.

Parmi les perspectives, Mme Christen se félicite du renforcement de la collaboration avec l'Association Cité de l'énergie, notamment par un nouveau chap. 7, volontaire, en cours de discussion.

*La présentation de Mme Manuela Christen est disponible sur le site internet de Cité de l'énergie (voir p.1).*

#### **M. Marco Baumann, canton de Thurgovie**

M. Marco Baumann, de l'Office de l'environnement du canton de Thurgovie, présente les instruments et expériences liés à la sécheresse en Thurgovie. Il précise que l'eau, on l'oublie souvent, est une ressource limitée. Les statistiques sont claires : les températures augmentent, la fréquence des événements hydrologiques et climatiques exceptionnels est claire, elle est mesurable. Le niveau de normalité s'est modifié. Toutefois, la prédiction des évolutions à court terme n'est pas possible.

En revanche, les risques peuvent être évalués, dans des domaines aussi variés que la disponibilité dans les cours d'eau, pour les sols et la flore, ainsi que les diverses utilisations de l'eau (agriculture, légumes, fruits, approvisionnement en eau, jardin, loisirs).

Diverses mesures peuvent être prévues, comme p. ex. des mesures de limitation des risques d'incendies de forêts (y compris l'interdiction des feux du 1<sup>er</sup> août), ou en vue d'assurer l'approvisionnement en eau ou la limitation des prélèvements.

Pour l'été 2018, les conséquences de la sécheresse ont été très larges et importantes. Toutefois, l'état d'urgence n'a pas dû être déclaré, car les communes étaient préparées. Une des conséquences a été l'apparition de situations de concurrence entre les utilisations de l'eau et leurs acteurs, notamment les citoyens, l'agriculture, les entreprises, etc. Au vu de ces expériences, des réflexions stratégiques sont en cours, de façon à minimiser les conséquences très concrètes du réchauffement climatique.

*La présentation de M. Marco Baumann est disponible sur le site internet de Cité de l'énergie (voir p.1).*

Pour le procès-verbal : Dominique Rossel / Maren Kornmann